

Les Cahiers

Travail / n° 3

Le repos, pour quoi faire?

QU'EN DIT-ON?





L'ÉDITO

lors même que le repos, étant le contraire du travail, pourrait paraître hors-sujet dans une réflexion portant sur l'économie et la finance, il n'en est rien. Ce qui le montre est l'intensité des débats qui naissent au sujet du travail du dimanche, ou de la suppression éventuelle de tel ou tel jour chômé. Mais si le repos est aussi essentiel dans une réflexion sur le travail, en quoi consiste-t-il donc?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

ravail et repos : un tandem essentiel à la vie de l'homme ?

C'est parce que la dignité de

et non pas de ce qu'il fait,

que l'homme ne se réduit

pas à son travail.

l'homme provient de ce qu'il est,

LE TRAVAIL, ESPÈCE MENACÉE OU DIEU TOUT-PUISSANT?

Le regard contemporain sur le repos est paradoxal : d'un côté, on parle volontiers, pour l'époque présente, de l'entrée dans une « civilisation du loisir » (J. Dumazedier), et, dans ce cas, le travail serait une « valeur en voie de disparition » (D. Méda). D'un autre côté, on assiste à une emprise de plus en plus grande de la vie professionnelle sur la vie de l'homme. L'idée même d'un jour hebdomadaire chômé, le dimanche,

devient ainsi problématique, sans compter que le loisir de l'homme lui-même est soumis à une logique marchande qui le transforme en objet d'une véritable industrie du divertissement (« entertainment industry »). Nous sommes ainsi partagés entre deux tendances de fond qui sont à l'œuvre dans notre

culture : l'obsolescence programmée du travail d'un côté, et, de l'autre, le monde du « tout-travail ». Dans les deux cas, c'est la valeur du repos qui est perdue : comment la retrouver ?

L'HOMME NE SE RÉDUIT PAS À SON TRAVAIL

Il est clair que le travail appartient à la dignité de l'homme. Le drame du chômage n'est pas seulement qu'une personne se trouve dans une situation matérielle préoccupante, mais qu'elle est diminuée dans l'expression de ses aptitudes, de sa créativité, de sa noblesse. Il existe ainsi un droit fondamental au travail parce que le travail est une manifestation de la dignité de l'homme.

Mais, pour autant, ce n'est pas parce que le travail appartient à la dignité de l'homme que toute la dignité de l'homme consiste dans son travail. La définition de l'homme n'est pas seulement d'être un *animal laborans*, un *animal qui travaille*. En effet, l'homme ne joue pas tout son être dans son travail : un monde dans lequel les hommes ne feraient que travailler serait-il encore pleinement humain ? Plus profondément encore, c'est parce que la dignité de l'homme provient de ce qu'il est, et non pas de ce qu'il fait, que l'homme ne se réduit pas à son travail. Et c'est la raison, de même que le travail est un droit fondamental de l'homme, pour laquelle le repos est aussi un droit fondamental de l'homme.

LE TRAVAIL POUR LE REPOS, ET NON LE REPOS POUR LE TRAVAIL

On pourrait cependant objecter : le repos n'est pas un droit de l'homme, mais seulement du travailleur, car le repos n'aurait sa raison d'être que dans le fait de favoriser le travail de l'homme. Il y a certes une part de vérité dans cette idée : si l'homme ne se repose pas, alors sa capacité de travail est compromise. Le repos est un droit car c'est un besoin élémentaire. Par conséquent, pour assurer une efficacité optimale dans le travail de ses salariés, un

employeur a tout intérêt à garantir ce droit au repos. Le repos est donc bon pour l'homme, car il est bon pour son travail. Ce repos-là, les Latins le désignaient par le mot de *quies*, qui désigne le calme après le labeur.

Mais cette vision des choses est clairement insuffisante. Elle

présuppose toujours que le travail est l'horizon indépassable de la vie de l'homme, et que le repos est seulement un moyen en vue d'une fin, qui reste le travail. Or, si le repos est seulement fait pour refaire ses forces physiques, en particulier par le sommeil, nous ne nous élevons pas encore au sens proprement humain du repos : les chevaux aussi, en ce sens, ont besoin de repos, c'est-à-dire d'un moment permettant de compenser par l'inactivité la fatigue engendrée par l'effort physique.

Il existe toutefois un autre sens possible du mot repos, qui ne se réfère pas au travail. Il s'agit d'un repos qui, au-delà de la seule étymologie du terme, n'est pas une pause, mais qui est véritablement du non-travail, ce que les Latins appelaient l'otium, c'est-à-dire le loisir au sens de temps libre de toute activité marchande, en opposition au negotium. Le vocabulaire antique qualifiait donc deux réalités distinctes, le quies et l'otium.

On n'a donc pas épuisé le sens du repos quand on y voit ce qui retient l'homme de s'épuiser à la tâche (le quies). Le sens plénier du repos, l'otium, est de permettre à l'homme de vivre autre chose que le travail. Un homme ne se réduit pas à son métier, aussi prenant soit-il, ni à son travail, aussi utile soit-il. Le repos n'est donc pas seulement une parenthèse entre deux épisodes de travail, une simple pause, mais un temps et un espace où l'homme peut faire l'expérience, tout simplement, de la gratuité.

LE REPOS, UNE CESSATION DE TRAVAIL AU SERVICE D'AUTRES ACTIVITÉS

Mais existe-t-il des activités dont on puisse dire qu'elles soient « gratuites », non pas d'abord au sens où elles ne seraient pas payantes, mais au sens où elles n'appartiendraient pas à la logique du nécessaire, de l'utile, de l'intéressé?

Le Concile Vatican II (Gaudium et spes, n° 67) écrit ceci : « Tout en appliquant au travail leur temps et leurs forces d'une manière consciencieuse, que tous jouissent par ailleurs d'un temps de repos et de

loisir suffisant qui leur permette aussi d'entretenir une vie familiale, culturelle, sociale et religieuse. Bien plus, ils doivent avoir la possibilité de déployer librement des facultés et des capacités qu'ils ont peut-être peu l'occasion d'exercer dans leur travail professionnel. » Comme on le voit, ce ne sont pas des réalités annexes que l'homme peut vivre en dehors du travail, puisqu'il s'agit de la famille, de la culture, de la société et de la religion! Le repos ne peut donc pas être considéré comme un temps de pure et simple inactivité, comme un temps « mort », de même que le silence, dans la musique, n'est pas une simple absence : le temps libre du repos permet en effet à l'homme de déployer d'autres activités que les activités de travail, au travers desquelles l'homme ne reconstitue pas simplement ses forces physiques, mais aussi ses forces spirituelles. Ces activités lui permettent d'exprimer l'intégralité de sa personne, et non pas seulement le travailleur qu'il est aussi. Or, parmi ces activités, deux permettent à l'homme de s'exprimer dans ce qu'il a de plus élevé.

La première est la culture. Ce n'est pas en vertu du hasard que le mot « école » (et tous ses équivalents dans les grandes langues européennes) dérive du terme grec scholè, signifiant, précisément, le « loisir ». Le loisir est en effet au fondement de la culture (J. Pieper) : par et dans la culture, l'homme peut cultiver son humanité, et non pas uniquement ses aptitudes professionnelles. C'est la raison d'être du beau nom donné à l'ensemble des savoirs qui forment la culture : les « humanités ».

Mais le loisir n'est pas seulement pour la culture : il est

aussi pour le culte. Une société respectueuse de l'homme est une société qui lui permet de déployer la dimension religieuse de son être. Cela ne revient pas du tout à soutenir que l'Etat doive prendre une option pour un culte en particulier. C'est seulement dire que, pour vivre cet aspect si fondamental dans l'existence des citoyens, les pouvoirs publics doivent garantir non seulement la liberté de culte, mais son exercice, c'est-à-dire, concrètement,

> le temps libre pour le culte. Ce n'est donc pas un hasard non plus si, dans la culture biblique, les deux jours où l'on ne travaille pas, le fameux « week-end », sont aussi des jours où les croyants ont le temps nécessaire

simplement ses forces physiques. pour pratiquer leur religion. À cet égard, les premières pages de la Bible sont

LE REPOS, UN VÉRITABLE ENJEU DE SOCIÉTÉ

Cette haute conception du repos, culturelle et cultuelle, correspond à la dignité de l'homme, capable de se libérer par moments de la pression du labeur, pour s'adonner à des activités gratuites. Mais elle se trouve de plus en plus mise en échec par une mentalité qui considère que tous les jours de la semaine doivent être des jours « ouvrables », afin de favoriser la consommation. Dans un tel contexte, réfléchir sur le sens véritable du repos n'est pas un luxe pour ceux qui ont le temps de se poser : ce sont tous les acteurs du monde du travail qui ont à prendre conscience de l'importance de ce qui, à première vue, semble être par définition extérieur à leurs préoccupations immédiates. En d'autres termes, c'est ce qu'on appelle un « enjeu de société ». Car le degré d'humanité d'une société ne se mesure pas seulement à ses conditions de travail, mais aussi à ses conditions de repos. •

fondatrices : « Dieu se reposa le septième jour, de toute l'œuvre qu'il avait faite. Et Dieu bénit le septième jour : il le sanctifia puisque, ce jour-là, il se reposa de toute l'œuvre de création qu'il avait faite » (Gn, 2, 2-3). Le repos a donc un fondement sacré, et cette dimension sacrée a quelque chose d'universel, puisqu'il vaut pour tous les êtres sans exception, de Dieu à la terre, en passant par les hommes et les animaux, qui sont tous comme « rythmés » par l'alternance entre travail et repos

A RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

Le temps libre du repos permet

ses forces spirituelles, et non pas

à l'homme de reconstituer

En bref

TRAVAIL ET REPOS: UN TANDEM ESSENTIEL À LA VIE DE L'HOMME?

Écartelé entre deux messages contradictoires, celui de la disparition prochaine du travail d'un côté, et celui du « tout-travail » de l'autre, l'homme contemporain aspire à retrouver le sens du couple travail/repos. Or le sens véritable du repos n'est pas uniquement celui de refaire les forces du travailleur, car, à ce compte-là, il n'y aurait pas véritablement de différence entre l'homme et l'animal. Le repos spécifiquement humain est celui qui ouvre le travailleur à ce qui va au-delà de son travail, c'est-à-dire aux activités gratuites de la culture et du culte, qui manifestent l'élévation de l'homme.

A RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

La citation

La question : "Quel est le coût du dimanche ?" [...] est déjà le coup de grâce porté au dimanche. La question de savoir ce que coûte sa protection comme jour chômé présuppose en effet que, dans notre pensée, nous avons déjà transformé le dimanche en jour ouvrable. »

ROBERT SPAEMANN, « DIE ZEIT », 19 MAI 1989.

Pour aller plus loin

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Église, 2005, n° 284-286.

JOSEF PIEPER,

Le loisir, fondement de la culture, Ad Solem, 2007.

JEAN-PAUL II,

Lettre apostolique *Dies Domini,* 1998.



Pro Personal Pour Personal Pour une finance au service de l'économie en économie au service de la personne humain en économie au service de la personne humain

Pro Persona Association loi 1901, développe, dans un but non lucratif, une mission d'intérêt général à caractère scientifique en contribuant à une recherche fondamentale et appliquée en faveur d'une finance au service de l'économie et une économie au service de la personne humaine. Elle s'adresse à un public large : acteurs de la vie économique et financière, enseignants et étudiants. www.propersona.fr | info@propersona.fr

Conseil Scientifique Cyril Brun: docteur en histoire, chargé de cours à l'Université de Quimper, consultant en anthropologie et ressources humaines; Sylvain Chareton: docteur en philosophie, directeur de l'Université Catholique de l'Ouest de Laval; Don Pascal-André Dumont: prêtre, économe général de la Communauté Saint-Martin, président du Comité de Pilotage du fonds PROCLERO; Jean-Baptiste Hasse: docteur en économie financière, enseignant-chercheur associé au Greqam à l'Université d'Aix-Marseille et à l'Université Paris I La Sorbonne, responsable R&D du cabinet de conseil Insti7; Don Jean-Rémi Lanavère: prêtre, ENS (Ulm), agrégé de philosophie, docteur en philosophie, directeur adjoint de l'École de philosophie et de théologie de la Communauté Saint-Martin; Pierre de Lauzun: X, ENA, essayiste, Délégué Général de l'Association Française des Marchés Financiers; Cédric Meeschaert: Président du groupe Meeschaert; Assistant: Pierre-Marie Cossic; Dessins: Luc Tesson - www.dessinateurdepresse.com.